

LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

BILAN ANNUEL 2025

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Crédit photo : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Table des matières

Résumé.....	2
Surveillance passive d’Aedes albopictus par signalements citoyens	2
Surveillance active d’Aedes albopictus par piégeage	2
Progression de la colonisation dans les communes de la région	2
Opérations de lutte anti-vectorielle	2
Contexte	4
Contexte épidémiologique	4
Contexte entomologique	4
Mise en place du dispositif.....	6
Externalisation des missions de lutte anti vectorielle.....	6
Moyens humains et matériels.....	6
Surveillance entomologique.....	7
Signalement-surveillance passive	7
Mise en place des pièges pondoirs	10
Communication auprès des communes concernées	11
Bilan du dispositif de piégeage.....	12
Résultats des relevés.....	12
Surveillance des sites à risque d’importation et établissements sensibles	13
Evolution des résultats des relevés de pièges.....	14
Bilan du réseau de pièges.....	20
Enquêtes entomologiques et prospections	23
Traitements adulticides.....	25
Diagnostiques de sites sensibles.....	28
Annexe 1 : Contexte règlementaire	29
Annexe 2 : Liste des communes colonisées par le moustique tigre	30
Annexe 3 : Liste des communes avec des détections ponctuelles de moustique tigre ayant conduit ou non au classement de la commune comme colonisée.....	33
Annexe 4 : Liste des pièges par département et par commune, avec type de zone et fréquence de relève	36

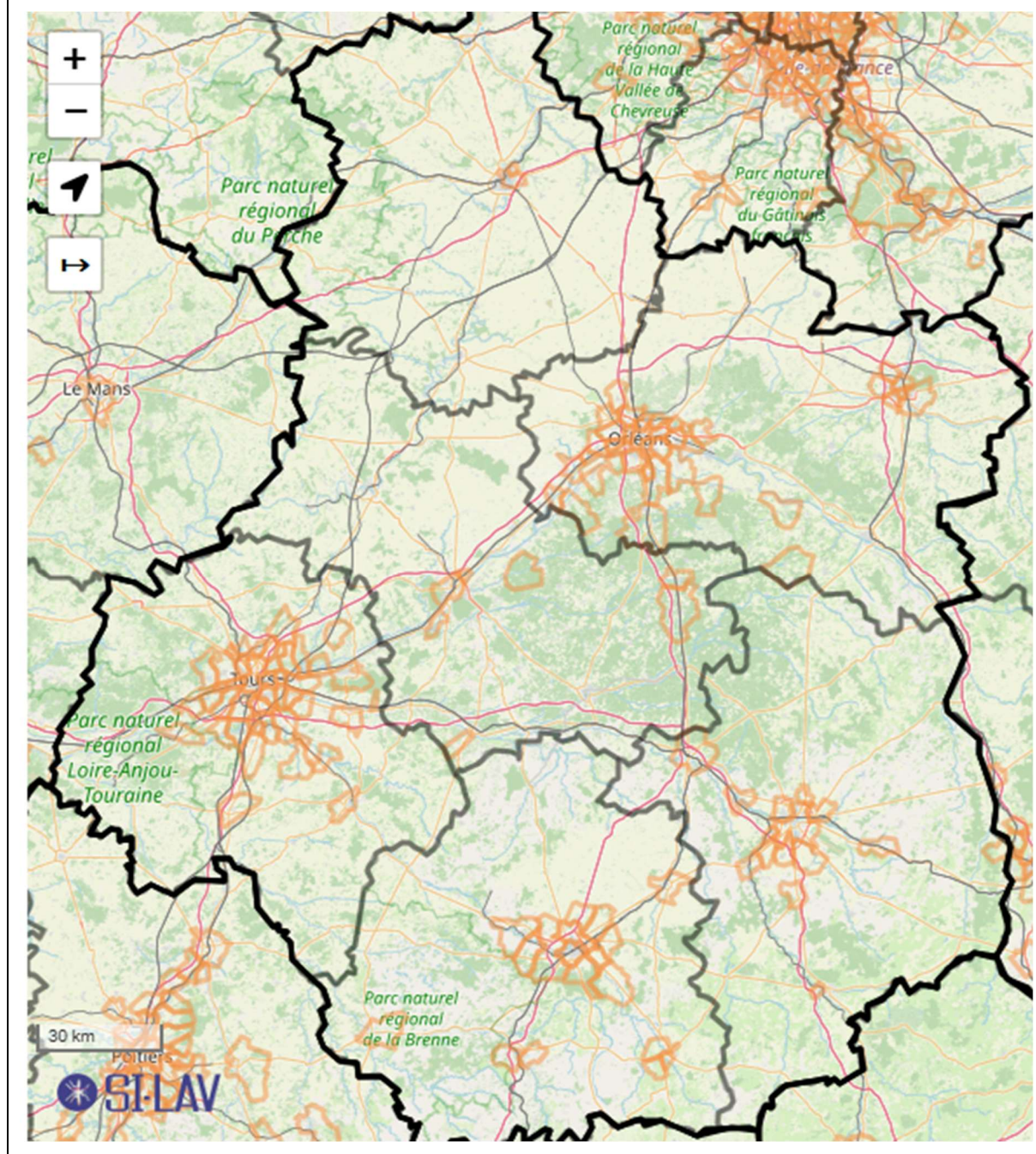
Résumé

La surveillance entomologique du moustique *Aedes albopictus* et des cas humains de maladies transmises par les moustiques s'exercent en France hexagonale du 1^{er} mai au 30 novembre. Les résultats de cette surveillance pour la région Centre-Val de Loire sont synthétisés ci-dessous :

Surveillance passive d' <i>Aedes albopictus</i> par signalements citoyens	
41 signalements traités (516 signalements sans traitement car dans des communes déjà colonisées)	20 signalements positifs 6 enquêtes réalisées (plus 2 annulées)
Surveillance active d' <i>Aedes albopictus</i> par piégeage	
331 pièges 138 communes surveillées 1712 relevés réalisés 4 enquêtes entomologiques	19.2% de relevés positifs 80.8% de relevés négatifs Et 1.8% relevés inexploitable
Progression de la colonisation dans les communes de la région	
36 nouvelles communes colonisées 25 communes avec détection ponctuelle Un nouveau département colonisé : l'Eure-et-Loir	123 communes colonisées fin 2025 (sur 1758 ¹) 44.5% de la population régionale concernée par un risque potentiel d'arbovirose
Opérations de lutte anti-vectorielle	
30 enquêtes entomologiques au total Dont 22 pour arbovirose	7 avec présence de vecteurs 5 traitements LAV réalisés

¹ Source, DGCL, Open collectivités

Carte des communes colonisées au 31/12/2025



La région Centre-Val de Loire comptait, au 31/12/2024, 87 communes colonisées par le moustique tigre, dans 5 départements différents : l'Indre, le Cher, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. Au 31/12/2025, la région passe à 123 communes colonisées. Le département d'Eure-et-Loir est à ce jour colonisé également (communes de Chartres et Champhol). Tous les départements de la région sont désormais colonisés.

En plus des trois communes de Châteauroux, Tours et Joué-Lès-Tours, les territoires de Bourges et Orléans présentent une densité vectorielle assez élevée. La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

Des détections ponctuelles dans des communes encore non connues comme colonisées ont été faites dans tous les départements.

Les interventions autour des cas humains d'arbovirose ont conduit à réaliser 22 prospections entomologiques dans tous les départements à l'exception de l'Eure-et-Loir.

Il a été réalisé cinq traitements de lutte anti vectorielle autour des cas d'arbovirose dont la prospection a décelé la présence de vecteurs adultes.

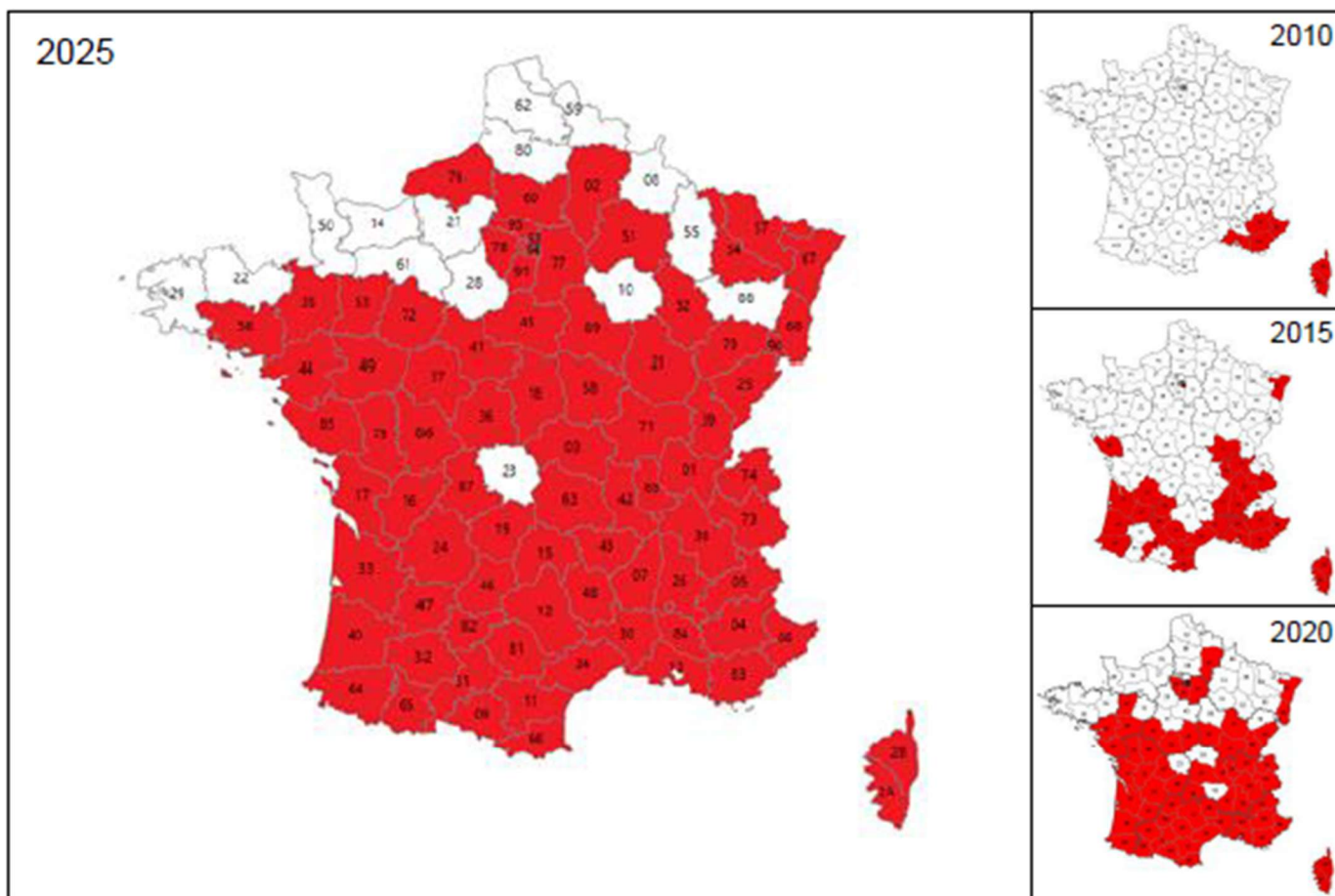
Contexte

Contexte épidémiologique

En 2024 la France métropolitaine a de nouveau été marquée par une circulation importante des arboviroses, principalement des cas de dengue importés, dans un contexte de reprise épidémique dans les départements français d'Amérique. L'année a également été caractérisée par une progression des cas de dengue autochtones, ainsi que par une hausse notable des cas de fièvre du Nil occidental. Ces éléments soulignent la dynamique croissante des arboviroses et rappellent l'importance du dispositif de surveillance et de lutte.

Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser, au 1^{er} janvier 2025, 81 départements sur les 96 métropolitains en seulement 21 ans. Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 81 départements colonisés, on retrouve tous les départements du Centre-Val de Loire à l'exception de l'Eure-et-Loir.



Carte des départements de France métropolitaine où l'installation d'Aedes albopictus est connue au 1er janvier 2025 et évolution depuis 2010.

Au 31 décembre 2025, sur le territoire métropolitain, deux nouveaux départements étaient colonisés : L’Aube et L’Eure-et-Loir.

Au niveau régional, 36 nouvelles communes ont été colonisées en 2025 ce qui porte désormais la part de la population exposée à un risque potentiel d’arbovirose à 44.5% dans notre région.

Mise en place du dispositif

Externalisation des missions de lutte anti vectorielle

L'ARS Centre-Val de Loire a repris le 1^{er} janvier 2020 les missions de lutte anti vectorielles jusqu'alors exercées par le ministère chargé de la santé dans les départements non colonisés et par les conseils départementaux dans les départements colonisés. Elle a fait le choix d'externaliser la totalité des missions de surveillance et de traitement de lutte anti vectorielle.

Le laboratoire INOVALYS a été habilité conformément à l'article R. 3114-9-II du code de la santé publique par décision du directeur général de l'ARS du 26 juillet 2023 pour les missions suivantes de lutte anti vectorielle :

- ✓ Elaboration du programme de surveillance entomologique et sa mise en œuvre
- ✓ Interventions de lutte autour des nouvelles zones d'implantation identifiées dans le cadre du programme de surveillance précité ;
- ✓ Prospections entomologiques autour des lieux fréquentés par les cas humains.

Le laboratoire Inovalys s'est associé à la société Rentokil Initial, spécialisée dans les opérations de désinsectisation et habilitée par décision du 26 juillet 2023 pour sous-traiter les missions de :

- ✓ Interventions de lutte autour des nouvelles zones d'implantation ;
- ✓ Traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains.

Inovalys et son sous-traitant Rentokil Initial se sont vus notifier le marché (lot unique régional) pour la mise en œuvre des missions externalisées de lutte anti vectorielle pour 4 ans, de 2024 à 2027.

Moyens humains et matériels

Un cadre et 5 agents d'Inovalys Tours ont été mobilisés durant la saison 2025, parmi les 9 personnes mobilisables. INOVALYS Tours s'est procuré 500 pièges pondoirs, une quinzaine de pièges adultes de type BG-GAT, du BTI pour les traitements larvicides, six pièges à CO2 BG-Sentinel.

Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant aux citoyens de signaler la présence du moustique tigre sur un lieu ([site de signalement du moustique tigre. \(anses.fr\)](https://anses.fr)).

INOVALYS a mis en place un lien² sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2025 est légèrement inférieur à celui de 2024. L'année record reste 2022, qui avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances.

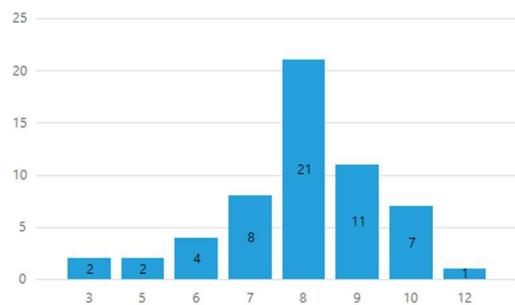
INOVALYS Tours a reçu et traité au total 41 demandes d'interventions pour 2025, la plupart au mois d'août (20 soit 49%), mais des signalements ont été reçus jusqu'en décembre. Les graphiques indiquent 43 car deux demandes sur des communes colonisées ont été comptabilisées à tort par le logiciel national. (non traitées en réalité).

²[Surveillance du moustique tigre : Inovalys aux aguets !](#)

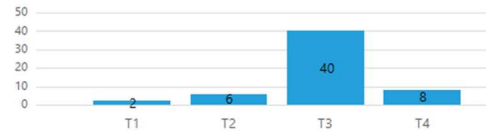
4.2 - DE - Nombre de demandes d'interventions

Point de vue : Année (2025) - Mois (Tous) - Région (Centre-Val de Loire) - Département (Tous) - Commune (Tous) - Présence vecteur (Tous) - Type d'action (Tous) - Modalité (Tous) - Opérateur (Tous) - Terminée (Tous) - Nature d'enquête (Prospection entomologique)

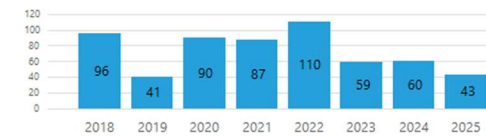
Nombre de demandes d'interventions par mois



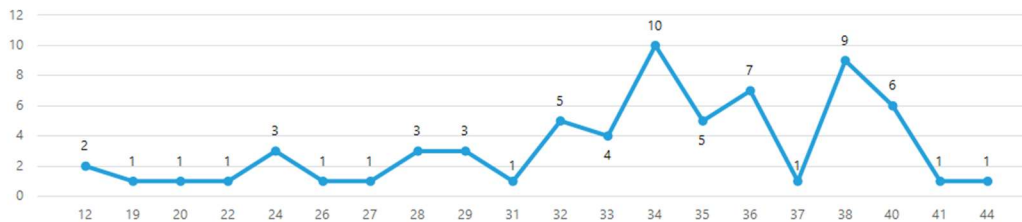
Nombre de demandes d'interventions par trimestre



Nombre de demandes d'interventions par année



Nombre de demandes d'interventions par semaine



Sur les 41 demandes traitées (2.3% des demandes nationales), 20 signalements étaient positifs. Six ont conduit à une enquête, dont une en Eure-et-Loir (département non colonisé) : Chartres (28), Rebréchien (45), Tauxigny-Saint-Bauld (37), La Chaussée-Saint-Victor (41), Cerdon (45), Cours-Les-Barres (18). Les enquêtes d'Orval (18) et Blois (41) ont été annulées car trop tardives dans la saison.

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total
<input checked="" type="checkbox"/> Centre-Val de Loire	20	23	43
<input checked="" type="checkbox"/> Cher	5	6	11
<input checked="" type="checkbox"/> Eure-et-Loir	2	8	10
<input checked="" type="checkbox"/> Indre	1	3	4
<input checked="" type="checkbox"/> Indre-et-Loire	4	4	8
<input checked="" type="checkbox"/> Loiret	3	2	5
<input checked="" type="checkbox"/> Loir-et-Cher	5	0	5
Total	20	23	43

Les signalements positifs sur les communes récemment colonisées continuent d'être expertisés mais ne donnent plus lieu à des enquêtes entomologiques. Sur les 123 communes colonisées, la majorité ne sont plus analysées et font l'objet d'un message automatique de réponse, ce qui représente, pour 2025, 516 signalements, soit beaucoup plus qu'en 2024

(13

TOURS	75	SAINT JEAN LE BLANC	7	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	2
LA-VILLE-AUX-DAMES	58	SAINT-DOULCHARD	7	SANDILLON	2
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	43	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	7	SAVONNIERES	2
ORLEANS	36	AMILLY	5	VERNOU-SUR-BRENNE	2
JOUE LES TOURS	25	MONTBAZON	4	AMBOISE	1
BOURGES	20	SARAN	4	ARDENTES	1
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	19	VERETZ	4	ARTANNES-SUR-INDRE	1
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	15	VILLEMANDEUR	4	AZAY-SUR-CHER	1
NOTRE-DAME-D'OE	12	CHATEAUROUX	3	CHALETTE-SUR-LOING	1
VEIGNE	12	LA FERTE SAINT AUBIN	3	CHARTRES	1
CHECY	9	MONTS	3	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	1
FONDETTES	9	SAINT-CYR-EN-VAL	3	LARCAY	1
OLIVET	9	SAINT-DENIS-EN-VAL	3	LE PECHEREAU	1
SAINT-AVERTIN	9	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	3	MARDIE	1
CHAMBRAY LES TOURS	8	SAINT-GERMAIN-DU-PUY	3	MEUNG SUR LOIRE	1
ESVRES	8	ARGENTON-SUR-CREUSE	2	ORMES	1
FLEURY-LES-AUBRAIS	8	CORMERY	2	PLAINPIED-GIVAUDINS	1
LA CHAPELLE SAINT MESMIN	8	INGRE	2	SAINT AIGNAN	1
SAINT JEAN DE BRAYE	8	LA CHAPELLE SAINT URSIN	2	SULLY-SUR-LOIRE	1
TROUY	8	MONTARGIS	2	VIERZON	1
BALLAN-MIRE	7	PANNES	2	VILLEDIEU-SUR-INDRE	1
LA RICHE	7	ROCHECORBON	2	VOUVRAY	1

Nombre de signalements reçus en 2025 en Centre-Val-de-Loire

Tours et les communes limitrophes (en jaune) représentent à elles-seules la moitié des signalements.

Mise en place des pièges pondoirs

La surveillance de la progression du moustique tigre *Aedes albopictus* et de l'introduction d'autres vecteurs se fait par la mise en place d'un réseau de pièges pondoirs dans la région. Le réseau de pièges privilégie les zones urbaines, les points à risque d'importation de vecteurs (aéroports, plateformes logistiques, site d'import de pneumatiques), les établissements de santé avec un service d'urgence et un service de maladies infectieuses et les sites touristiques (château de Chambord, zoo de Beauval, Center Parc de Chaumont-sur-Tharonne, etc.).

La fréquence de relève des pièges est mensuelle pour les sites « classiques » avec recherche exclusivement d'œufs d'*Aedes albopictus* et bimensuelle pour les sites à risque d'importation (avec une reconnaissance tous vecteurs).

L'annexe 4 reprend la liste des pièges pondoirs par commune.

En 2025, 331 pièges pondoirs ont été posés, soit un nombre légèrement inférieur à celui de 2024 (340) mais avec une forte proportion de pièges situés dans les petites aires urbaines.

L'étape de préparation, de repérage, d'édition des fiches de pièges avec photos et coordonnées GPS et de pose s'est faite durant le mois de mai, les premiers relevés ont donc eu lieu en juin.

Département	2021	2022	2023	2024	2025
18	41	55	54	53	43
28	37	53	50	54	53
36	41	55	41	42	38
37	66	90	85	80	82
41	33	51	39	38	42
45	59	85	75	73	73
	277	389	344	340	331

La typologie d'implantation des pièges a évolué ainsi :

Typologie	2021	2022	2023	2024	2025
gde agglo >20k	145	170	146	121	101
petite aire urbaine	27	74	91	115	157
Risque d'import	23	36	28	29	26
site sensible	27	27	27	29	10
site touristique	51	69	52	46	37
suite enquête	4	13	0	0	0
	277	389	344	340	331

On voit que la proportion de pièges posés dans les grandes agglomérations a constamment diminué, au fil des colonisations, pour être reporté sur les petites aires urbaines périphériques afin d'améliorer la connaissance sur les territoires.

Certains pièges ont été récupérés en juillet, aout ou septembre, la majorité en octobre et très peu lors de la dernière relève de novembre. Certains pièges ont été ajoutés en cours de saison sur les communes de Dun-sur-Auron, Noizay, La Chaussée-Saint-Victor et Cléry-Saint-André.

Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs pièges pondoires ont été informés par un premier mail général des délégations départementales de l'ARS lors de la première quinzaine d'avril puis un second mail d'Inovalys précisant l'emplacement des pièges en amont de la pose des pièges, entre le 14 avril et le 15 mai. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis à chaque commune les fiches de positionnement exact des pièges posés sur leur territoire. L'information des organismes privés est faite en même temps que celle des communes, mais cette année, aucun nouveau piège n'a été implanté en domaine privé.

Bilan du dispositif de piégeage

Résultats des relevés

La pose de pièges a pu se faire cette année dès la fin du mois de mai, pour des relevés effectués de juin à novembre 2025. Le tableau ci-après récapitule les résultats du réseau de pièges pour l'année 2025.

La récupération de ces pièges a nécessité au total 87 tournées de ramassage pour un total de 667 heures et 34636 km de trajet pour la pose et la relève, et 24 heures de lecture et d'identification.

41.7% des pièges ont été positifs au moins une fois durant la période (31.8 % en 2024)

Pour les 1712 relevés effectués, 1386 résultats étaient négatifs et 326 (19.0%) montraient la présence d'œuf d'*Aedes albopictus*.

Les incidents ne permettant pas de lire le polystyrène, qui sont les états « Polystyrène Perdu », « Seau Perdu », « Relevé Non Effectué » et « Seau Pas Accessible », représentent pour 2025 un total de 1.8% donc sensiblement identique à 2024 (1.7 %).

Statut Piège		Nombre	%
Tout OK	RAS	1647	96,2%
Seau sec	S	21	1,2%
Polystyrène perdu	PP	16	0,9%
Seau perdu	SP	12	0,7%
Polystyrène retrouvé hors du piège	HP	10	0,6%
Seau renversé et sec	RS	4	0,2%
Seau pas accessible	SPA	2	0,1%
Seau renversé	R	0	0,0%

Statut des pièges relevés	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Différence
Relevés sans problème	73,1%	84,2%	90,7%	96,3%	97,1%	96,2%	-0,9%
Polystyrène retrouvé hors du piège	8,50%	8,4%	1,8%	0,8%	0,8%	0,6%	--0,2%
Polystyrène perdu	4,40%	4,0%	1,9%	0,9%	0,6%	0,9%	+0,3%
Seau perdu	4,90%	2,0%	2,5%	1,3%	0,9%	0,7%	-0,2%
Seau sec	7,30%	0,9%	2,3%	0,6%	0,3%	1,2%	+0,9%
Seau renversé	0,10%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	id
Seau renversé et sec	0,90%	0,3%	0,2%	0,0%	0,2%	0,2%	id
Seau pas accessible	0,70%	0,2%	0,5%	0,0%	0,2%	0,1%	-0,1%
Relevé non effectué	0,10%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	id
Différence statuts inexploitable							id
Différence anomalies restant exploitables							-0,7%

Surveillance des sites à risque d'importation et établissements sensibles

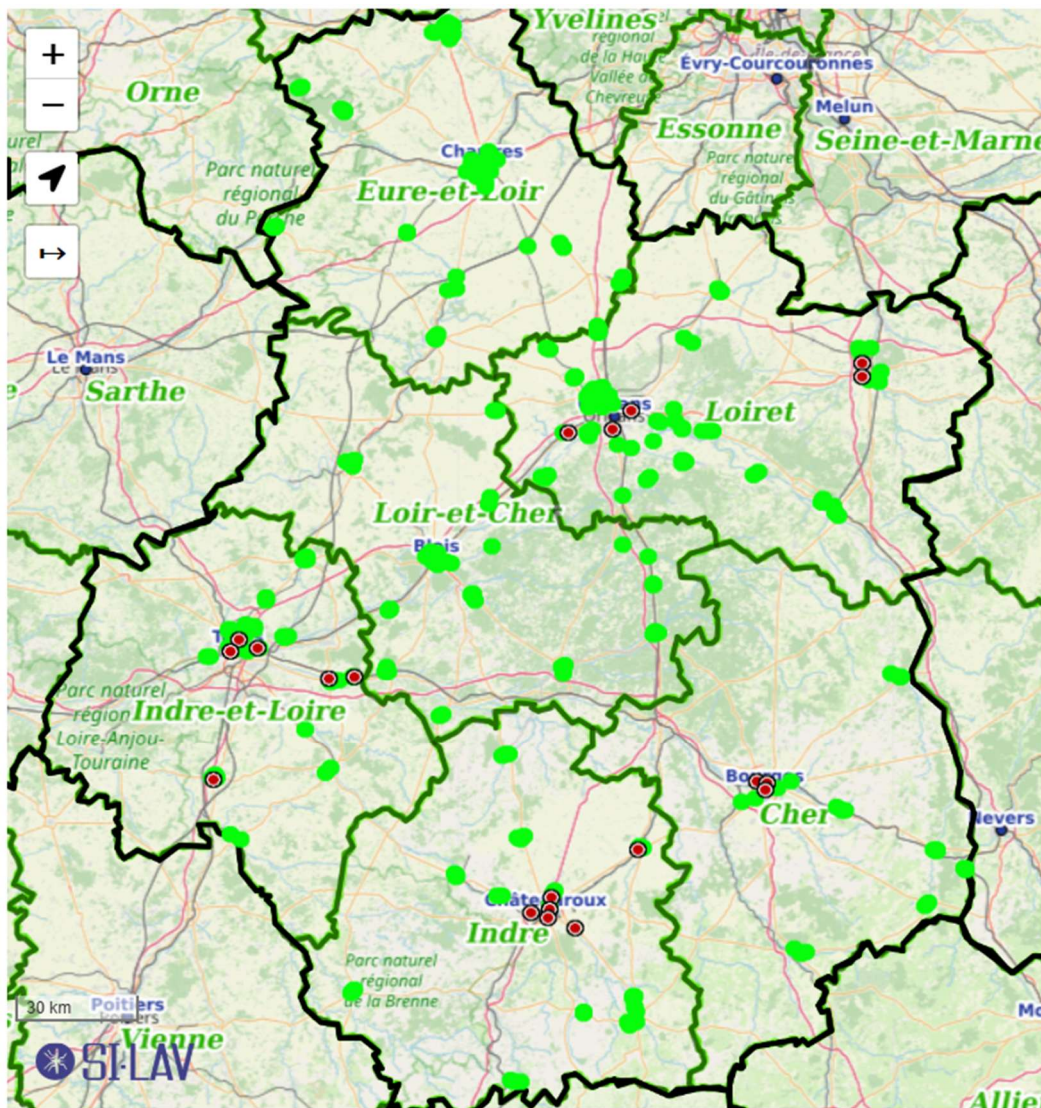
La surveillance des sites sensibles présente plusieurs intérêts :

- évaluer le niveau d'infestation par *Aedes albopictus* et donc le niveau de risque de transmission vectorielle en cas de passage d'un cas importé ;
- évaluer les mesures de lutte mises en œuvre sur le site.

Les résultats pour l'année 2025 (entre parenthèses 2024 si différent) sont les suivants :

Dpt	Etablissement	Nombre de pièges	Nombre de relèves	Nombre de relevés positifs	Nombre maximal d'œufs observé
18	CH Jacques Cœur (Bourges)	1 (4)	6 (20)	5 (10)	391 (253)
36	CHU Chateauroux – Le Blanc	1 (4)	5 (24)	5 (14)	283 (212)
36	Aéroport de Déols	3	30 (33)	10 (11)	432 (104)
36	Génie Civil Services Etrechet	1	5 (8)	5 (2)	110 (286)
37	Aéroport de Tours	4	40 (44)	4 (11)	50 (106)
37	CHRU Tours - Bretonneau	1 (3)	5 (15)	5 (10)	260 (120)
37	CHRU Tours - Clocheville	1 (3)	5 (15)	4 (6)	150 (54)
37	CHRU Tours - Trousseau	1 (4)	5 (20)	1 (10)	38 (110)
37	Pôle Santé Vinci (Chambray-lès-Tours)	1 (2)	5 (10)	4	348 (57)
37	Clinique NCT+	3	15	1 (0)	55 (0)
41	Zooparc de Beauval (Saint-Aignan)	2	10	1 (4)	90 (47)
45	BA123 Bricy	3	30 (33)	1 (0)	17 (0)
45	Plateforme logistique Artenay-Poupry	2	20	0	0
45	Plateforme logistique Beaugency	0 (2)	0 (16)	0 (5)	0 (40)
45	Plateforme logistique Ormes	3	30	1 (0)	75 (0)
45	CHU Orléans La Source	1 (4)	5 (20)	3 (12)	320 (205)
45	CHAM Montargis	1	5	1	198 (7)

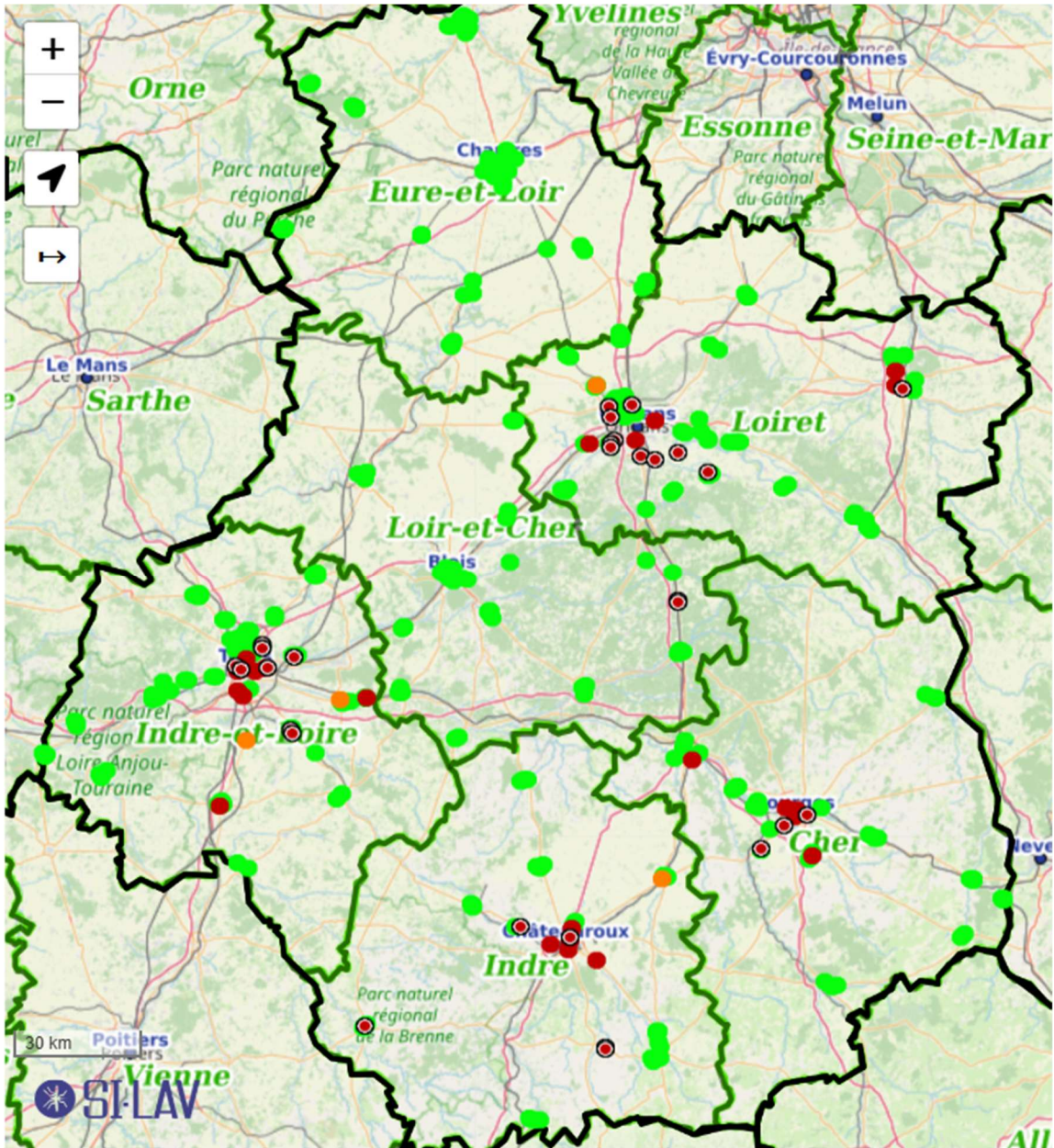
Evolution des résultats des relevés de pièges



Légende :



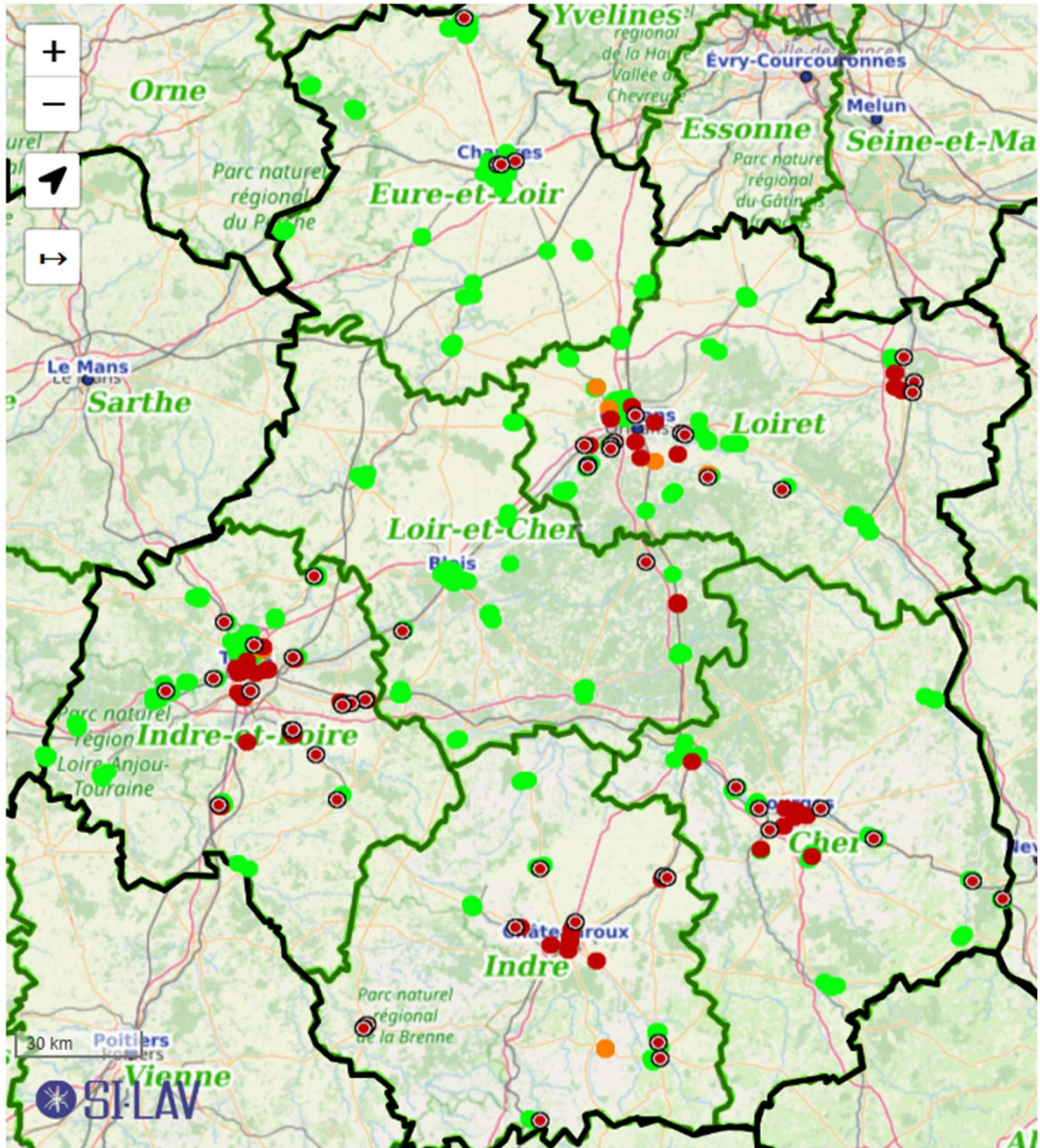
Résultats au 30/06/2025



Légende :

●	▲	■	Toujours négatif		Piège pondoir		Limites départementales
●	▲	■	Anciennement positif		Piège adultes		Limites régionales
			Nouvellement positif		Gîte		
			plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

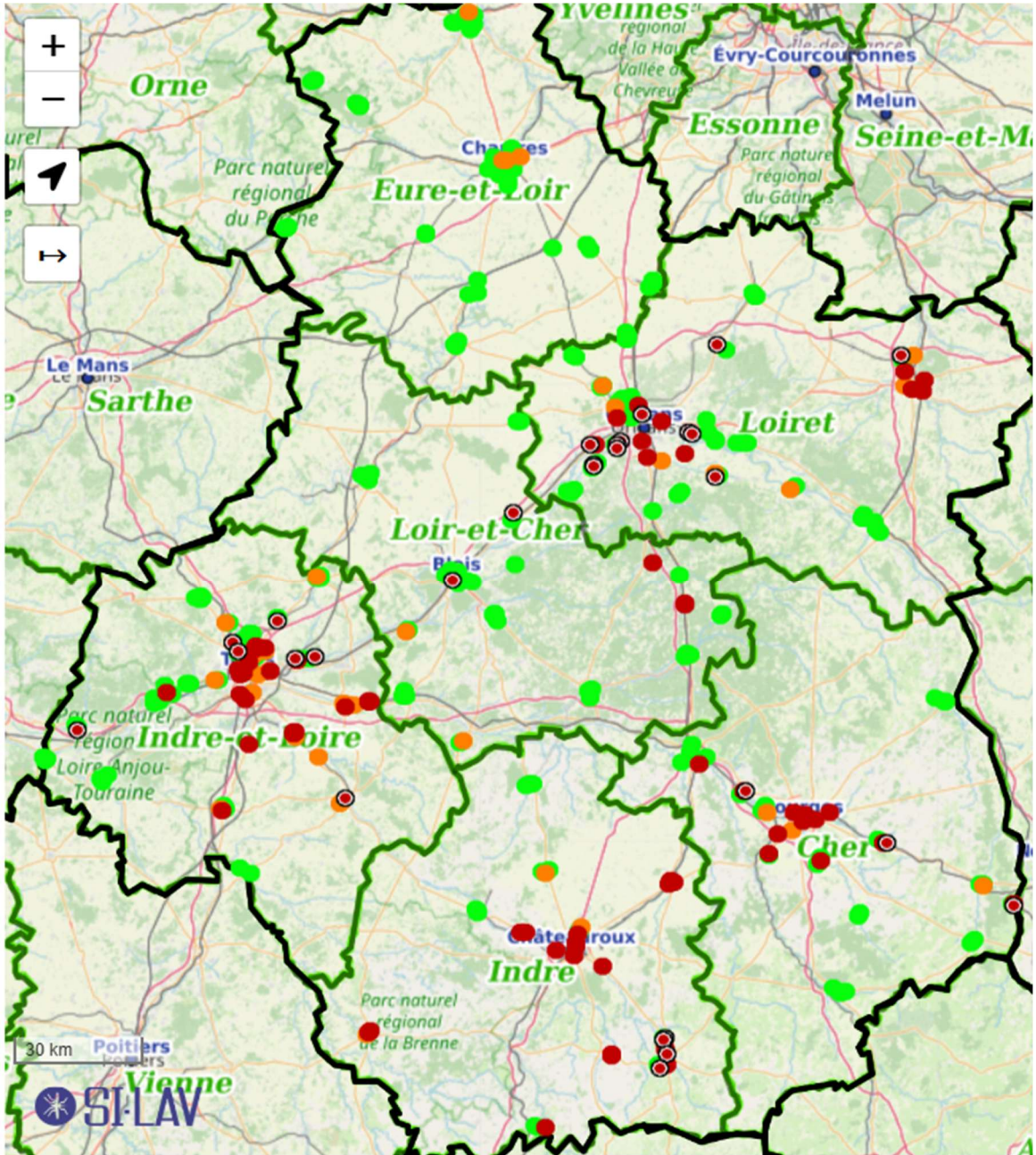
Résultats au 31/07/2025



Légende :

●	▲	■	Toujours négatif		Piège pondoir		Limites départementales
●	▲	■	Anciennement positif		Piège adultes		Limites régionales
			Nouvellement positif				
●	▲	■	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi		Gîte		

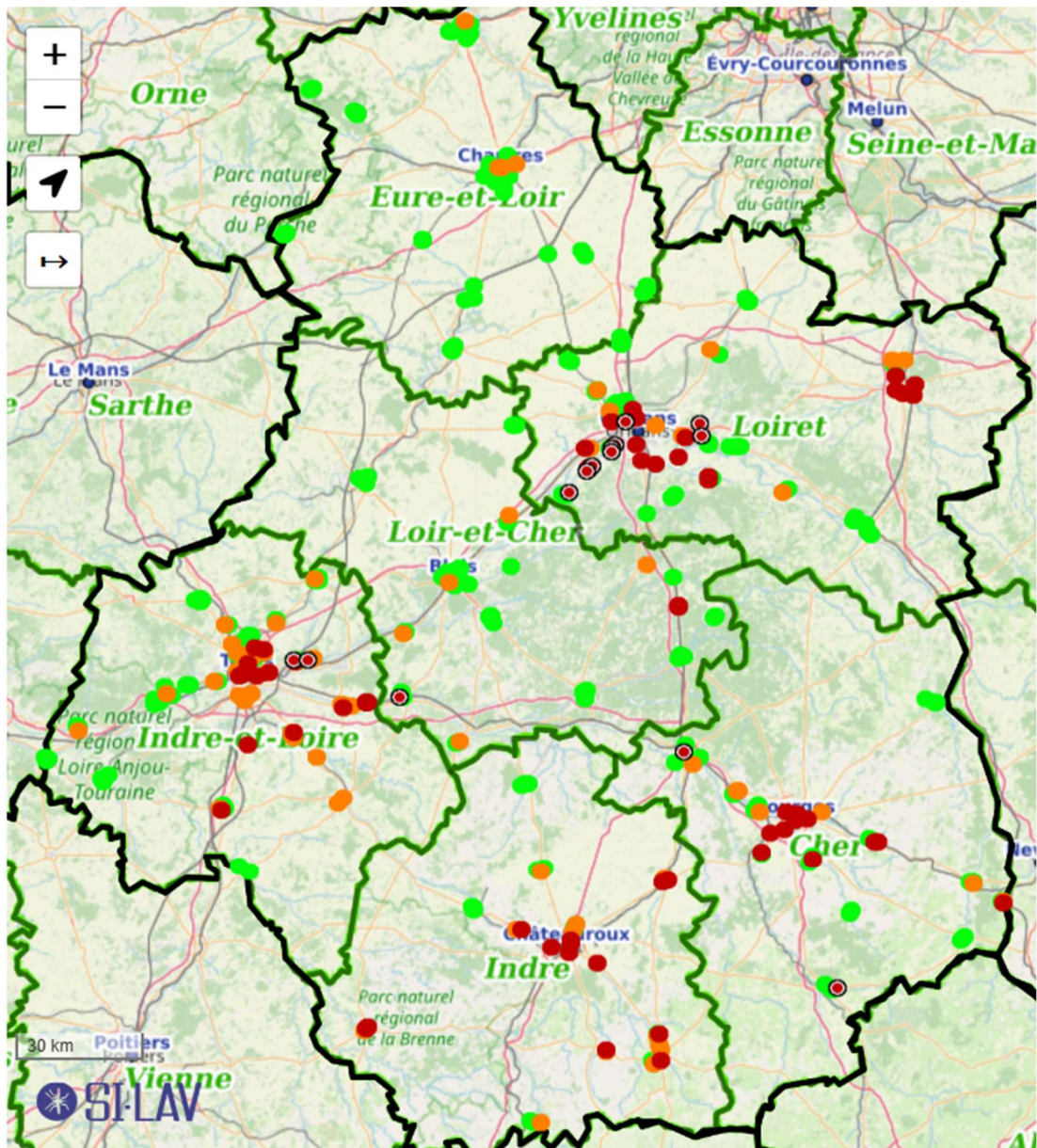
Résultats au 31/08/2025



Légende :

●	▲	■	Toujours négatif		Piège pondoir		Limites départementales
●	▲	■	Anciennement positif		Piège adultes		Limites régionales
			Nouvellement positif		Gîte		
●	▲	■	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

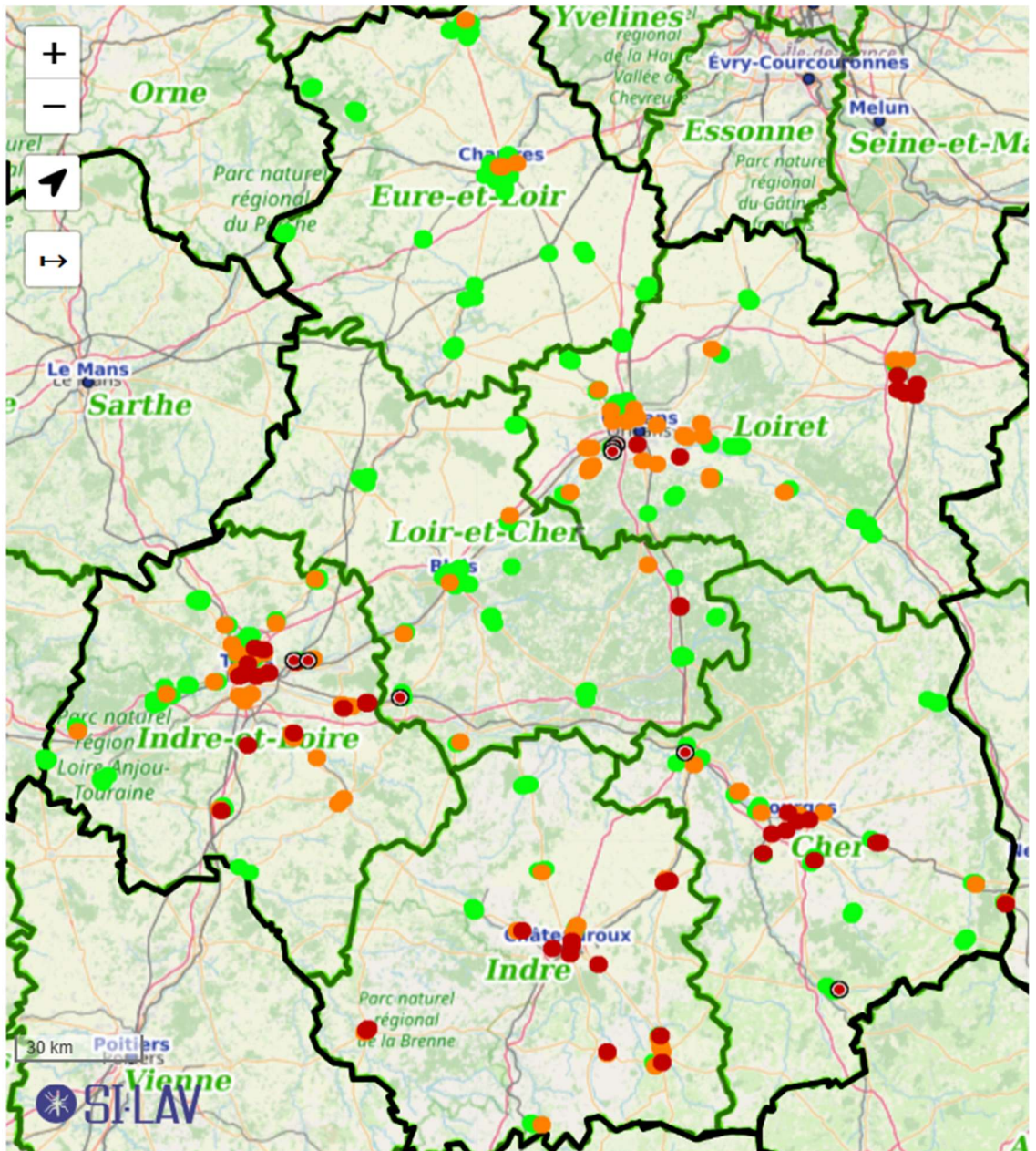
Résultats au 30/09/2025



Légende :



Résultats au 31/10/2025



Légende :

●	▲	■	Toujours négatif	○	Piège pondoir		Limites départementales
●	▲	■	Anciennement positif	△	Piège adultes		Limites régionales
●	▲	■	Nouvellement positif	□	Gîte		
●	▲	■	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi				

Résultats au 30/11/2025

Bilan du réseau de pièges

Fin 2019, seules les communes de Bourges (18) et Châteauroux (36) étaient colonisées.

Fin 2020, deux nouvelles communes sont colonisées³, toutes deux en Indre-et-Loire (37) : Tours et Joué-lès-Tours.

Fin 2021, cinq nouvelles communes sont colonisées, Chambray-lès-Tours (37), Le Poinçonnet (36), Déols (36), Orléans (45) et Olivet (45).

Fin 2022, 21 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 30 communes.

Fin 2023, 35 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 65 communes.

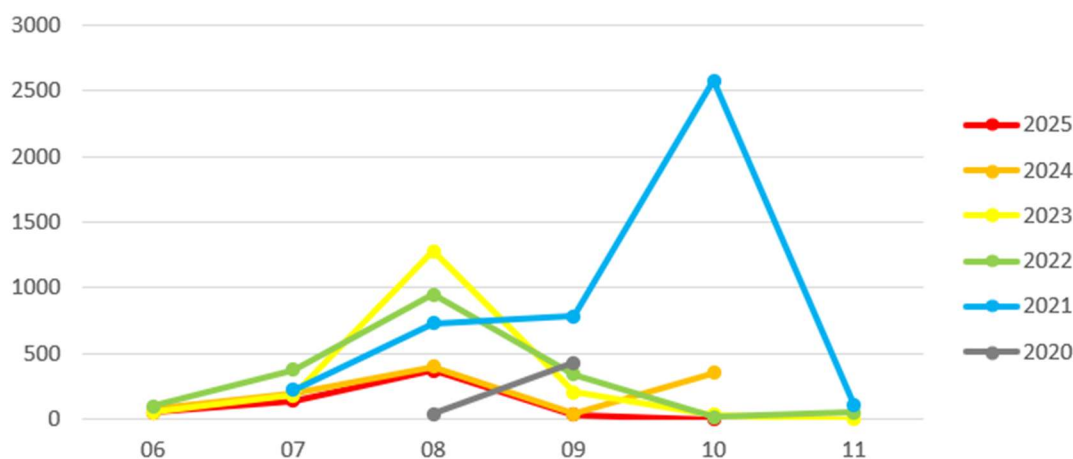
Fin 2024, 22 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 87 communes.

Fin 2025, 36 nouvelles communes sont colonisées, portant le nombre total en Centre-Val-de-Loire à 123 communes.

³ colonisées au sens de l'arrêté du 23 juillet 2019 : 2 signalement ou pièges positifs distants de plus de 500 m ; ou 3 relevés successifs d'un piège positifs ou enquête entomologique positive.

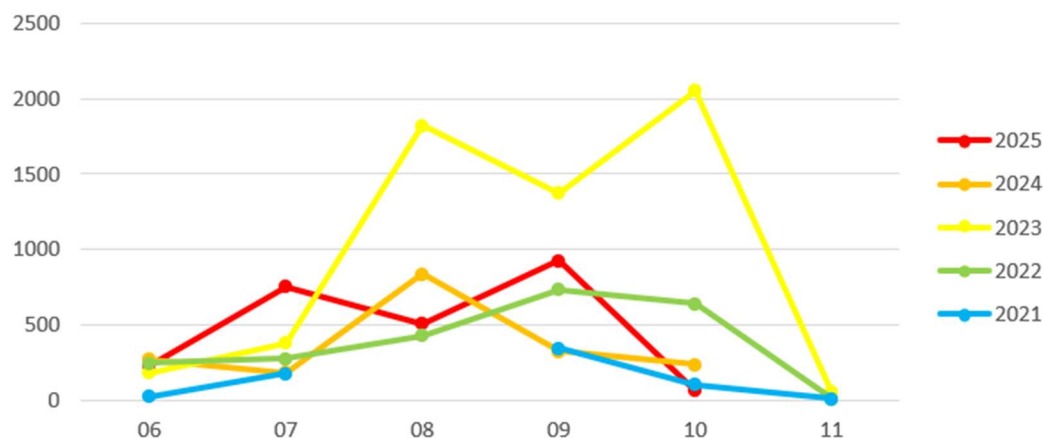
Des pièges sentinelles ont été placés dans les communes colonisées afin de suivre l'évolution de la charge en individus. Les résultats montrent une baisse significative depuis 2023 :

Relevés du piège 37-20-044
(Signalement positif de Joué-les-Tours en 2020)



(En abscisse les mois de l'année, en ordonnée le nombre d'œufs comptés sur le relevé)

Relevés du piège 45-21-001
(Olivet proche des signalements de 2021)



(En abscisse les mois de l'année, en ordonnée le nombre d'œufs comptés sur le relevé)

En 2025 il y a eu 25 détections positives ponctuelles (moins de trois relevés consécutifs positifs) dans le cadre du réseau implanté en début de saison. 7 d'entre elles ont conduit à classer la commune colonisée, en raison de la proximité avec une commune déjà colonisée ou d'un signalement concomitant (Reignac-sur-Indre (37), Saint-Genouph (37), Le Magny (36),

Monnaie (37), Blois (41), Corquilleroy (45), Lailly-en-Val (45)). Quatre ont conduit à une prospection : Issoudun (36), Mehun-sur-Yèvre (18), Levroux (annulée) et Château-Renault (37).

L'Eure-et-Loir n'est plus indemne depuis le 25/08/20025 (pièges pondoires positifs). La commune de Chartres a été classée colonisée, puis celle de Champhol.

Ont été déclarées nouvellement colonisées cette année :

Dans le Cher six communes : Plaimpied-Givaudins, Avord, Cours-les-Barres, Le Subdray, Mehun-Sur-Yèvre, Orval.

En Eure-et-Loir deux communes : Chartres et Champhol.

Dans l'Indre 4 communes : Issoudun, Le Blanc, Le Magny, Montgivray.

En Indre-et-Loire treize communes : Vernou-sur-Brenne, Cormery, Tauxigny-Saint-Bauld, Reignac-sur-Indre, Sainte-Maure-de-Touraine, Loches, Bléré, Saint-Genouph, Chenonceaux, Parçay-Meslay, Mettray, Monnaie, Noizay.

Dans le Loir-et-Cher trois communes : Nouan-Le-Fuzelier, Blois, La Chaussée-Saint-Victor.

Dans le Loiret huit communes : Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Mardié, Vienne-en-Val, Cerdon, Corquilleroy, Cléry-Saint-André, Lailly-en-Val, Donnery.

Enquêtes entomologiques et prospections

22 enquêtes ont été réalisées à la suite de cas importés de Dengue ou de chikungunya (14 en 2023, 25 en 2024) :

EE 77-37-25-05-05490 Veigné
EE 78-37-25-05-06207 Chambray-les-tours
EE 79-36-25-05-10981 Chateauroux
EE 80-41-25-06-00765 Saint Aignan
EE 81-45-25-06-01930 Lailly-en-Val
EE 84-45-25-06-05159 Saran
EE 85-45-25-06-05190 Orléans
EE86-37-25-07-00720 Chambray-Lès-Tours
EE87-45-25-07-01500 St Jean de la Ruelle
EE88-18-25-07-01084 Bourges
EE89-45-25-07-03623 Olivet
EE90-45-25-07-04165 Orléans
EE92-37-25-08-00102 Fondettes
EE93-37-25-08-00721 Savigny en Véron
EE94-37-25-08-00721 Beaumont en Véron
EE95-18-25-08-01936 Bourges
EE96-18-25-08-01937 Bourges
EE97-18-25-08-01935 Le Subdray
EE101-45-25-08-05167 Mézières Lez Cléry
EE109-41-25-09-01180 Blois
EE110-45-25-09-01700 et 01703 Orléans

Trois enquêtes ont été réalisées à la suite d'un piège POSITIF (1 en 2023 et 3 en 2024) :

EE 83-36-25-06-04533 Issoudun
EE103-18-25-09-00308 Mehun-sur-Yèvre
EE105-36-25-09-00313 Levroux (Annulée)
EE106-37-25-09-00314 Château-Renault

Six enquêtes ont été réalisées à la suite d'un signalement de particuliers (7 en 2023 et 4 en 2024) :

EE 82-28-25-06-04354 Chartres
EE98-45-25-08-04140 Rebrechien
EE99-37-25-08-04141 Tauxigny Saint Bauld
EE100-41-25-08-04145 La Chaussée Saint Victor
EE102-18-25-09-00291 Cours les Barres
EE104-18-25-09-00312 Orval (Annulée)
EE107-41-25-09-00317 Blois (Annulée)
EE108-45-25-09-00318 Cerdon

Afin de permettre le bon déroulement de la prospection, Inovalys prévient la personne concernée au préalable et demande généralement à être accompagné d'un élu local ou d'un représentant des forces de l'ordre, afin de faciliter le contact avec les citoyens.

Les intervenants d'INOVALYS disposent d'une carte professionnelle délivrée par l'ARS ainsi que d'un document attestant de leur mission. Nous demandons de plus un second document, signé par la mairie concernée, pour appuyer notre démarche dans le cas où un accompagnement n'est pas possible.

L'enquête consiste à rechercher toute preuve de la présence du vecteur dans le domaine public et privé (jardin du malade, jardins voisins, rue, square...) dans le rayon prédéfini, en particulier à travers la recherche de gîtes contenant des larves ou la présence d'imago d'*Aedes albopictus*.

Cette démarche a également pour objectif de sensibiliser l'ensemble des citoyens rencontrés aux mesures à prendre pour éliminer durablement les gîtes larvaires potentiels et les mesures de protection contre les piqures à travers des échanges avec les opérateurs et la distribution de plaquettes de sensibilisation.

Sur l'ensemble des 30 prospections réalisées (22 en 2023 et 32 en 2024), le pourcentage de refus est de 5% pour 814 lieux visités :

Prospections réalisées en 2025	Motif	Date	Présence Mairie / PM?	Présence Vecteur?	Nuisances ?	Traitmt	Nb total	Nb d' absent	Nb d' incomplet	Nb de refus	Nb visité
EE 77-37-25-05-05490 Veigné	Arbo	15/05/2025	Oui	OUI	OUI	Non	7	0	0	0	7
EE 78-37-25-05-06207 Chambray-St Avertin	Arbo	16/05/2025	Oui	Non	OUI	Non	15	6	0	0	9
EE 79-36-25-05-10981 Chateauroux	Arbo	28/05/2025	Oui	Non	Non	Non	31	16	0	4	11
EE 80-41-25-06-00765 Saint Aignan	Arbo	06/06/2025	Oui	Non	Non	Non	4	0	0	0	4
EE 81-45-25-06-01930 Lailly-en-Val	Arbo	10/06/2025	Oui	Non	Non	Non	22	12	0	0	10
EE 82-28-25-06-04354 Chartres	Sign	26/06/2025	NON	Non	Non	Non	39	15	0	6	18
EE 83-36-25-06-04533 Issoudun	Piège	10/06/2025	Oui	Non	Non	Non	16	0	0	0	16
EE 84-45-25-06-05159 Saran	Arbo	30/06/2025	Oui	Non	Non	Non	61	37	0	1	23
EE 85-45-25-06-05190 Orléans	Arbo	30/06/2025	Oui	OUI	Non	Non	22	9	0	2	11
EE86-37-25-07-00720 Chambray-Lès-Tours	Arbo	07/07/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	31	13	0	3	15
EE87-45-25-07-01500 St Jean de la Ruelle	Arbo	09/07/2025	Oui	Non	Non	Non	17	12	0	0	5
EE88-18-25-07-01084 Bourges	Arbo	11/07/2025	Oui	Non	Non	Non	17	16	0	0	1
EE89-45-25-07-03623 Olivet	Arbo	28/07/2025	Oui	Non	OUI	Non	29	20	0	4	5
EE90-45-25-07-04165 Orléans	Arbo	28/07/2025	NON	Non	OUI	Non	13	7	0	1	5
EE92-37-25-08-00102 Fondettes	Arbo	04/08/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	27	13	0	2	12
EE93-37-25-08-00721 Savigny en Véron	Arbo	07/08/2025	Oui	Non	Non	Non	48	28	0	0	20
EE94-37-25-08-00721 Beaumont en Véron	Arbo	07/08/2025	Oui	Non	Non	Non	16	9	0	0	7
EE95-18-25-08-01936 Bourges	Arbo	07/08/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	22	12	0	2	8
EE96-18-25-08-01937 Bourges	Arbo	07/08/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	35	23	0	0	12
EE97-18-25-08-01935 Le Subdray	Arbo	07/08/2025	Oui	Non	OUI	Non	35	27	0	0	8
EE98-45-25-08-04140 Rebrechien	Sign	25/08/2025	NON	OUI	Non	Non	37	15	0	2	20
EE99-37-25-08-04141 Tauxigny Saint Bauld	Sign	28/08/2025	Oui	OUI	OUI	Non	9	2	0	0	7
EE100-41-25-08-04145 La Chaussée Saint Vic	Sign	26/08/2025	Oui	OUI	Non	Non	41	16	0	0	25
EE101-45-25-08-05167 Mézières Lez Cléry	Arbo	27/08/2025	NON	Non	Non	Non	11	6	0	2	3
EE102-18-25-09-00291 Cours les Barres	Sign	18/09/2025	Oui	OUI	OUI	Non	13	3	0	0	10
EE103-18-25-09-00308 Mehun-sur-Yèvre	Piège	05/09/2025	Oui	OUI	OUI	Non	48	27	0	2	19
EE104-18-25-09-00312 Orval	Sign	Annulée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EE105-36-25-09-00313 Levroux	Piège	Annulée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EE106-37-25-09-00314 Chateau-Renault	Piège	11/09/2025	NON	Non	Non	Non	35	5	0	4	26
EE107-41-25-09-00317 Blois	Sign	Annulée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EE108-45-25-09-00318 Cerdon	Sign	09/09/2025	Oui	OUI	OUI	Non	19	6	0	4	9
EE109-41-25-09-01180 Blois	Arbo	05/09/2025	Oui	Non	Non	Non	16	8	0	1	7
EE110-45-25-09-01700 Orléans	Arbo	09/09/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	66	42	0	0	24
EE110-45-25-09-01703 Orléans	Arbo	09/09/2025	Oui	Non	Non	Non	12	0	0	0	12
TOTAL							814	405	0	40	369
							% 2025	50%	0%	5%	45%
							% 2024	47%	1%	3%	49%
							% 2023	55%	0%	7%	35%
							% 2022	45%	0%	18%	36%

Traitements aduIticides

Il a été réalisé cinq traitements aduIticides, à la suite de la détection de vecteurs adultes autour de cas d'arboviroses importées. Ils ont été réalisés par la société Rentokil Inital à partir des schémas de traitement élaborés par INOVALYS sur l'application SI-LAV, validés par l'ARS.

Une information préalable des riverains est faite 24 à 48h avant le passage. Une première réunion entre Inovalys et l'entreprise de démoustication Rentokil Initial permet d'affiner les tracés de traitement et les lieux de passage possibles par les techniciens en charge du traitement. Une seconde réunion rassemble l'ARS, Inovalys, Rentokil Initial et la collectivité concernée afin de mettre en place l'organisation du traitement, la diffusion de l'information aux citoyens sous forme de plaquette (voir page suivante) distribuée par la collectivité, le blocage des accès par la police municipale le temps de l'opération.

Les traitements se font toujours de nuit, afin d'éviter de nuire aux insectes pollinisateurs qui sortent de jour et afin d'exposer le moins possible les riverains. De plus les traitements ne sont réalisés qu'en l'absence de vent qui pourrait propager le produit hors de la zone concernée. Toutes les diffusions ont été faites par pulvérisation ou nébulisation à l'aide d'appareils portés à dos d'homme, afin de maîtriser au maximum la dispersion du produit. Les accès aux zones traitées étaient toujours fermés, avec le concours des forces de l'ordre et du personnel des mairies concernées.

Avant toute intervention étaient recensés les éventuels sites sensibles (ruchers, établissements accueillant des enfants ou des personnes âgées, piscicultures, ...). Tous les propriétaires de ruchers recensés sur les communes traitées ont été systématiquement informés par le groupement de défense sanitaire Centre pour permettre, le cas échéant, de permettre la mise en place de mesures adaptées.

Dpt	Commune	Date de trtt	Horaires	Nb Heures traitement	Nb batiments traités	Distance pédestre (m)	Volume Aqua K-Othrine (ml)	Volume Vectomax (kg)	Sites sensibles
37	Chambray les tours	10/07/2025	22h30-01h30	3	80	1300	1500		Non
37	Fondettes	08/08/2025	22h00-01h30	3,5	100	2200	1500		2 ruches déplacées
18	Bourges	14/08/2025	22h00-00h45	2,75	90	1200	2500	0,050	Non
18	Bourges	14/08/2025	01h00-03h00	2	50	980	1500	0,060	Non
45	Orléans	19/09/2025	22h45-03h35	5	120	1600	3000	0,500	Non
		26/09/2025	22h00-22h45	0,75	7	200	2000		Non
				17	447	7480	12000	0,61	

Hormis sur la commune d'Orléans, aucune réticence particulière n'a été rencontrée lors de ces interventions. La communication en amont a été efficace ainsi que la gestion conjointe sur place des représentants des communes concernées, des forces de l'ordre et du prestataire.

Une plaquette d'information a été élaborée et distribuée aux citoyens concernés :



Logo mairie



TRAITEMENT DE DÉMOUSTICATION

Sur la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), un traitement ciblé contre le moustique tigre doit être réalisé autour d'un lieu fréquenté par une personne atteinte de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif d'éviter une chaîne de transmission locale de ces maladies. Il sera effectué par la société privée Rentokil coordonnée par le laboratoire inovalys. Ce traitement insecticide, d'une durée d'environ 1h, aura lieu dans votre rue :

Date

Intervention susceptible d'être reportée en cas de pluie/vent incompatible avec le traitement ou autres aléas

L'intervention consiste en une pulvérisation d'insecticide par un véhicule depuis la voie publique, complétée par des interventions ciblées à l'aide d'appareils portatifs dans les espaces extérieurs des propriétés privées et publiques. Les engins de traitement sont bruyants. Ce traitement s'applique sur une superficie limitée.

Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthrianoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment autorisés pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui sont présentes dans les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Pour faciliter le déroulement de cette intervention et pour permettre une meilleure efficacité, nous vous remercions de :

- ▶ Faciliter l'accès à votre jardin.
- ▶ Couvrir les piscines, les bacs à sable et les bassins d'ornement contenant des poissons.
- ▶ Alerter & renseigner.
- ▶ Appliquer les bons gestes.

Par principe de précaution, durant l'opération de pulvérisation et pendant 1 h après l'intervention, nous vous recommandons de :

- ▶ Fermer les fenêtres de votre habitation.
- ▶ Ne pas laisser du linge à sécher dehors.
- ▶ Ne pas vous tenir à proximité des engins de traitement pendant la pulvérisation.
- ▶ Éloigner vos animaux. Couvrir et ranger les gamelles et abreuvoirs.

Après une opération de pulvérisation, il est conseillé de :

- ▶ Rincer à l'eau vos mobiliers de jardin et jeux d'enfant.
- ▶ Attendre 3 jours pour consommer les fruits et les légumes de votre jardin.
- ▶ Rincer à l'eau avant consommation les fruits et légumes de votre potager.
- ▶ Privilégier les activités d'intérieur pour les enfants pendant 24 heures.

En cas d'apparition de sensations anormales suite au traitement, contactez votre **médecin traitant** ou le **centre antipoison d'Angers 02 41 48 21 21**

Diagnostiques de sites sensibles

Il n'a pas été réalisé de diagnostic de vulnérabilité en 2025.

Annexe 1 : Contexte réglementaire

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.

Annexe 2 : Liste des communes colonisées par le moustique tigre

Départ.	Nom de la commune	Année de colonisation
18	AVORD	2025
18	BOURGES	2019
18	COURS-LES-BARRES	2025
18	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	2023
18	FUSSY	2024
18	LE SUBDRAY	2025
18	LEVET	2023
18	MEHUN-SUR-YEVRE	2025
18	ORVAL	2025
18	PLAIMPIED-GIVAUDINS	2025
18	SAINT-DOULCHARD	2022
18	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	2024
18	SAINT-GERMAIN-DU-PUY	2024
18	TROUY	2023
18	VIERZON	2024
28	CHAMPHOL	2025
28	CHARTRES	2025
36	ARDENTES	2022
36	ARGENTON-SUR-CREUSE	2024
36	CHATEAUROUX	2017
36	COINGS	2022
36	DEOLS	2021
36	DIORS	2022
36	ETRECHET	2023
36	ISSOUDUN	2025
36	LA CHATRE	2023
36	LE BLANC	2025
36	LE MAGNY	2025
36	LE PÊCHEREAU	2024
36	LE POINCONNET	2021
36	MONTGIVRAY	2025
36	MONTIERCHAUME	2022
36	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE	2025
36	NIHERNE	2023
36	SAINT-MAUR	2023
36	VILLEDIEU-SUR-INDRE	2022
37	AMBOISE	2024
37	ARTANNES-SUR-INDRE	2024
37	AZAY-LE-RIDEAU	2024

37	AZAY-SUR-CHER	2024
37	BALLAN-MIRE	2022
37	BLERE	2025
37	CHAMBRAY-LES-TOURS	2021
37	CHENONCEAUX	2025
37	CORMERY	2025
37	ESVRES	2024
37	FONDETTES	2023
37	JOUE-LES-TOURS	2020
37	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	2023
37	LARCAY	2023
37	LA RICHE	2022
37	LA VILLE-AUX-DAMES	2023
37	LOCHES	2025
37	LUYNES	2024
37	METTRAY	2025
37	MONNAIE	2025
37	MONTBAZON	2022
37	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	2023
37	MONTREUIL-EN-TOURAIN	2024
37	MONTS	2023
37	NOIZAY	2025
37	NOTRE-DAME-D'OE	2023
37	PARCAY-MESLAY	2025
37	REIGNAC-SUR-INDRE	2025
37	ROCHECORBON	2023
37	SAINT-AVERTIN	2022
37	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	2023
37	SAINT-GENOUPH	2025
37	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	2023
37	SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN	2025
37	SAVONNIERES	2023
37	SORIGNY	2024
37	TAUXIGNY-SAINT-BAULD	2025
37	TOURS	2020
37	VEIGNE	2023
37	VERETZ	2023
37	VERNOU-SUR-BRENNE	2025
37	VILLANDRY	2024
37	VOUVRAY	2024
41	BLOIS	2025
41	CANDE-SUR-BEUVRON	2022
41	CHAMBORD	2022
41	LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR	2025
41	LAMOTTE-BEUVRON	2023
41	NOUAN-LE-FUZELIER	2025

41	SAINT-AIGNAN	2022
45	AMILLY	2023
45	BEAUGENCY	2024
45	BOIGNY-SUR-BIONNE	2024
45	CERDON	2025
45	CHAINGY	2023
45	CHALETTE-SUR-LOING	2023
45	CHECY	2023
45	CLERY-SAINT-ANDRE	2025
45	COMBLEUX	2023
45	CORQUILLEROY	2025
45	DONNERY	2025
45	FLEURY-LES-AUBRAIS	2023
45	GIDY	2024
45	INGRE	2023
45	LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN	2022
45	LA FERTE-SAINT-AUBIN	2023
45	LAILLY-EN-VAL	2025
45	MARDIE	2025
45	MEUNG-SUR-LOIRE	2023
45	MONTARGIS	2022
45	OLIVET	2021
45	ORLEANS	2021
45	ORMES	2023
45	PANNES	2022
45	SAINT-AY	2023
45	SAINT-CYR-EN-VAL	2023
45	SAINT-DENIS-EN-VAL	2022
45	SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN	2025
45	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	2022
45	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	2023
45	SAINT-JEAN-LE-BLANC	2022
45	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	2024
45	SANDILLON	2024
45	SARAN	2023
45	SEMOY	2024
45	SULLY-SUR-LOIRE	2022
45	VIENNE-EN-VAL	2025
45	VILLEMANDEUR	2022

Annexe 3 : Liste des communes avec des détections ponctuelles de moustique tigre ayant conduit ou non au classement de la commune comme colonisée.

Département	Nom de la commune	Contexte	Année de détection
18	Marmagne	Piège pondoir	2025 , 2021, 2020, 2019, 2018
18	Apremont-sur-Allier	Piège pondoir	2024, 2023, 2022
18	Avord	Piège pondoir	2023
18	Fusy	Piège pondoir	2024
18	La Guerche-sur-l'Aubois	Piège pondoir	2025 , 2022
18	Mehun-sur-Yèvre	Piège pondoir	2022
18	Saint-Amand-Montrond	Piège pondoir	2022
18	Saint-Amand-Montrond	Signalement de particulier	2025 , 2024
18	Saint-Florent-sur-Cher	Piège pondoir	2024
18	Saint-Germain-du-Puy	Piège pondoir	2024
18	Sancoins	Piège pondoir	2023
18	Vierzon	Piège pondoir	2023
28	Chartres	Piège pondoir	2023, 2022
28	Chartres	Signalement de particulier	2024
28	Dreux	Piège pondoir	2025
28	Nogent-Le-Retrou	Piège pondoir	2023
28	Poupry	Piège pondoir	2023
36	Argenton-sur-Creuse	Piège pondoir	2023
36	Etrechet	Piège pondoir	2024, 2022, 2021
36	Le Blanc	Piège pondoir	2024, 2022
36	Le Magny	Piège pondoir	2025
36	Le Pêchereau	Signalement de particulier	2024
36	Levroux	Piège pondoir	2025
36	Issoudun	Piège pondoir	2023
36	Nohan-Vic	Piège pondoir	2023
37	Amboise	Piège pondoir	2023
37	Azay-Le-Rideau	Piège pondoir	2024
37	Azay-sur-Cher	Piège pondoir	2024
37	Bourgueil	Piège pondoir	2025 , 2024
37	Château-Renault	Piège pondoir	2025
37	Chinon	Signalement de particulier	2023
37	Esvres	Piège pondoir	2024

37	La Ville-aux-Dames	Piège pondoir	2022
37	Loches	Piège pondoir	2024
37	Monnaie	Piège pondoir	2025
37	Montlouis-sur-Loire	Piège pondoir	2024
37	Montreuil-en-Touraine	Signalement de particulier	2024
37	Reignac-sur-Indre	Piège pondoir	2025 , 2024
37	Rochechouart	Piège pondoir	2024
37	Saint-Antoine-du-Rocher	Piège pondoir	2025
37	Saint-Genouph	Piège pondoir	2025
37	Sorigny	Piège pondoir	2024
37	Vernou sur Brenne	Signalement de particulier	2021
37	Villandry	Piège pondoir	2024
37	Vouvray	Piège pondoir	2024
41	Blois	Piège pondoir	2025 , 2024
41	Chaumont-sur-Loire	Piège pondoir	2025 , 2024, 2023
41	Chaumont-sur-Tharonne	Piège pondoir	2022, 2021, 2018, 2017, 2016, 2015
41	Lamotte-Beuvron	Piège pondoir	2024
41	Mer	Piège pondoir	2025
41	Montrichard-Val-de-Cher	Piège pondoir	2025
41	Saint-Aignan	Piège pondoir	2025
45	Artenay-Poupry	Piège pondoir	2023, 2021
45	Boigny-sur-Bionne	Signalement de particulier	2024
45	Bricy	Piège pondoir	2025
45	Cepoy	Piège pondoir	2025
45	Chalette-sur-Loing	Piège pondoir	2024
45	Chilleurs-aux-Bois	Piège pondoir	2025
45	Corquilleroy	Piège pondoir	2025
45	Ingré	Piège pondoir	2024
45	Lailly-en-Val	Piège pondoir	2025
45	Nevoy	Piège pondoir	2024
45	Ormes	Piège pondoir	2025 , 2024
45	Pithiviers	Piège pondoir	2024
45	Semoy	Piège pondoir	2023
45	Saint-Ay	Piège pondoir	2024
45	Saint-Cyr-en-Val	Piège pondoir	2024
45	Saint-Jean-de-la-Ruelle	Piège pondoir	2025
45	Saint-Père -sur-Loire	Piège pondoir	2025 , 2023
45	Saint-Pryvé-St-Mesmin	Piège pondoir	2024
45	Sandillon	Piège pondoir	2024
45	Saran	Piège pondoir	2024
45	Semoy	Piège pondoir	2024

Annexe 4 : Liste des pièges par département et par commune, avec type de zone et fréquence de relève

En vert : piège ajouté en 2025

Département	Commune ds SI-LAV	zone	fréquence	Nb relevés en 2025
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	5
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	5
18	Apremont sur Allier	site touristique	mensuelle	5
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Avord	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Berry-Bouy	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Berry-Bouy	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Bourges	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Bourges	site sensible	mensuelle	6
18	Chapelle St Ursin	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Dun sur auron	petite aire urbaine	mensuelle	2
18	Dun sur auron	petite aire urbaine	mensuelle	2
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Le Subdray	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Le Subdray	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Marmagne	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Marmagne	gde agglo >20k	mensuelle	5
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	5
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	5
18	Mehun sur Yèvre	site touristique	mensuelle	5
18	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	mensuelle	2
18	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	mensuelle	2
18	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	mensuelle	2
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	St Amand Montrond	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Saint-Doulchard	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Saint Germain du Puy	gde agglo >20k	mensuelle	6
18	Saint Hilaire de Court	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	5
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	5
18	Sancerre	site touristique	mensuelle	5
18	Sancoins	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Sancoins	petite aire urbaine	mensuelle	5
18	Vierzon	gde agglo >20k	mensuelle	5

18	Vierzon	gde agгло >20k	mensuelle	5
18	Vierzon	gde agгло >20k	mensuelle	5
18	Vierzon	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Bonneval	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Champhol	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Champhol	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chartres	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chateaudun	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chateaudun	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Chateaudun	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Dreux	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	5
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	5
28	Illiers-Combray	site touristique	mensuelle	5
28	La Ferté Vidame	site touristique	mensuelle	5
28	La Ferté Vidame	site touristique	mensuelle	5
28	Le Coudray	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Lucé	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Lucé	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Luisant	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Luisant	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Luray	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Mainvilliers	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Mainvilliers	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Morancez	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Morancez	gde agгло >20k	mensuelle	5
28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Nogent-Le-Rotrou	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Poupry	risque d'import	bimensuelle	10
28	Poupry	risque d'import	bimensuelle	10
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Senonches	petite aire urbaine	mensuelle	5

28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Toury	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Prasville	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Ymonville	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Les villages Vovéens	petite aire urbaine	mensuelle	5
28	Vernouillet	gde agglo >20k	mensuelle	5
28	Vernouillet	gde agglo >20k	mensuelle	5
28	Vernouillet	gde agglo >20k	mensuelle	5
36	Buzançais	risque d'import	bimensuelle	10
36	Buzançais	risque d'import	bimensuelle	10
36	Buzançais	risque d'import	bimensuelle	10
36	Chateauroux	gde agglo >20k	mensuelle	5
36	Chateauroux	site sensible	mensuelle	5
36	Déols	gde agglo >20k	mensuelle	5
36	Déols	risque d'import	bimensuelle	10
36	Coings	risque d'import	bimensuelle	10
36	Déols	risque d'import	bimensuelle	10
36	Eguzon-Chantôme	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Eguzon-Chantôme	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Eguzon-Chantôme	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Etrechet	gde agglo >20k	mensuelle	5
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Issoudun	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	la Chatre	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	4
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Le Blanc	petite aire urbaine	mensuelle	4
36	Le Magny	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Le Magny	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Levroux	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Montgivray	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Montgivray	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Neuvy-Saint-Sépulchre	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Neuvy-Saint-Sépulchre	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	5
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	5
36	Nohant-Vic	site touristique	mensuelle	5
36	Saint Maur	gde agglo >20k	mensuelle	5
36	Valencay	site touristique	mensuelle	5
36	Valencay	site touristique	mensuelle	5
36	Valencay	site touristique	mensuelle	5
36	Villedieu-sur-Indre	petite aire urbaine	mensuelle	5
36	Villedieu-sur-Indre	petite aire urbaine	mensuelle	5

37	Bléré	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Bléré	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Bléré	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Bléré	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Bourgeuil	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	5
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	5
37	Candes St Martin	site touristique	mensuelle	5
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	5
37	Chambray-les-Tours	site sensible	mensuelle	5
37	Chanceaux-sur-Choisille	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Chanceaux-sur-Choisille	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Château-Renault	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Château-Renault	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Château-Renault	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Château-Renault	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Chenonceau	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Chenonceau	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Chenonceau	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Chinon	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cinq-Mars-La-Pile	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cormery	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cormery	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cormery	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Cormery	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Descartes	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Descartes	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Joué Lès Tours	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Langeais	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Langeais	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Langeais	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	La Ville aux Dames	risque d'import	bimensuelle	10
37	La Ville aux Dames	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Loches	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Loches	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Mettray	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Mettray	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Monnaie	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Neuillé-Pont-Pierre	petite aire urbaine	mensuelle	5

37	Neuillé-Pont-Pierre	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Neuillé-Pont-Pierre	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Neuillé-Pont-Pierre	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Noizay	petite aire urbaine	mensuelle	2
37	Noizay	petite aire urbaine	mensuelle	2
37	Parcay-Meslay	gde agglo >20k	mensuelle	4
37	Parcay-Meslay	gde agglo >20k	mensuelle	4
37	Parcay-Meslay	gde agglo >20k	mensuelle	4
37	Parcay-Meslay	risque d'import	bimensuelle	10
37	Reignac sur indre	gde agglo >20k	mensuelle	4
37	Saint-Antoine du Rocher	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Saint-Antoine du Rocher	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Saint-Cyr sur Loire	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	5
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	5
37	Saint-Cyr sur Loire	site sensible	mensuelle	5
37	Saint-Etienne de Chigny	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Saint-Etienne de Chigny	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Sainte-Maure-de-Touraine	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Sainte-Maure-de-Touraine	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Sainte-Maure-de-Touraine	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Sainte-Maure-de-Touraine	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Saint-Genouph	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Saint-Genouph	petite aire urbaine	mensuelle	4
37	Saint-Pierre-des-corps	risque d'import	bimensuelle	10
37	Sorigny	petite aire urbaine	mensuelle	5
37	Tours	risque d'import	bimensuelle	10
37	Tours	gde agglo >20k	mensuelle	5
37	Tours	risque d'import	bimensuelle	10
37	Tours	risque d'import	bimensuelle	10
37	Tours	site sensible	mensuelle	5
37	Tours	site sensible	mensuelle	5
37	Vernou-sur-Brenne	petite aire urbaine	mensuelle	3
37	Vernou-sur-Brenne	petite aire urbaine	mensuelle	3
37	Vernou-sur-Brenne	petite aire urbaine	mensuelle	3
41	Beauce-la-Romaine	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Beauce-la-Romaine	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Blois	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Chambord	site touristique	mensuelle	5
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	5
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	5
41	Chaumont sur Loire	site touristique	mensuelle	5

41	Chaumont sur Tharonne	site touristique	mensuelle	5
41	Cheverny	site touristique	mensuelle	5
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	5
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	5
41	Cour-Cheverny	site touristique	mensuelle	5
41	La-Chaussée-Saint-Victor	petite aire urbaine	mensuelle	1
41	La-Chaussée-Saint-Victor	petite aire urbaine	mensuelle	1
41	Lamotte-Beuvron	site touristique	mensuelle	5
41	Mer	risque d'import	bimensuelle	10
41	Mer	risque d'import	bimensuelle	10
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Nouans-le-Fuzelier	petite aire urbaine	mensuelle	3
41	Nouans-le-Fuzelier	petite aire urbaine	mensuelle	3
41	Pierrefitte sur Sauldre	petite aire urbaine	mensuelle	2
41	Pierrefitte sur Sauldre	petite aire urbaine	mensuelle	2
41	Romorantin	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Romorantin	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Romorantin	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Saint-Aignan	risque d'import	bimensuelle	10
41	Saint-Aignan	risque d'import	bimensuelle	10
41	Salbris	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Salbris	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Salbris	petite aire urbaine	mensuelle	5
41	Vendôme	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Vendôme	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Vendôme	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Vineuil	gde agglo >20k	mensuelle	5
41	Vineuil	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Amilly	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Amilly	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Amilly	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Artenay	risque d'import	bimensuel	10
45	Artenay	risque d'import	bimensuelle	10
45	Bricy	risque d'import	bimensuelle	10
45	Bricy	risque d'import	bimensuelle	10
45	Bricy	risque d'import	bimensuelle	10
45	Cepoy	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Chalette sur Loing	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Châteauneuf-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Chilleurs-aux-Bois	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Chilleurs-aux-Bois	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Cléry saint andré	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Cléry saint andré	petite aire urbaine	mensuelle	2

45	Cléry saint andré	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Cléry saint andré	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Corquilleroy	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Corquilleroy	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Donnery	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Donnery	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Fleury-les-Aubrais	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Gien	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Gien	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Gien	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Ingré	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	La Ferté St Aubin	site touristique	mensuelle	5
45	Lailly-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Lailly-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Lailly-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Marcilly-En-Villette	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Marcilly-En-Villette	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Mardié	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Mardié	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	5
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	5
45	Nevoy	site touristique	mensuelle	5
45	Olivet	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Orléans	site sensible	mensuelle	5
45	Orléans	risque d'import	bimensuelle	10
45	Ormes	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Ormes	risque d'import	bimensuelle	10
45	Ormes	risque d'import	bimensuelle	10
45	Patay	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Patay	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Pithiviers	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Saint Ay	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Saint Ay	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Saint Cyr en Val	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saint-Denis-de-l-Hôtel	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saint-Denis-de-l-Hôtel	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	St Jean de Braye	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	St Jean de la Ruelle	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saint-Hilaire-Saint-Mesmin	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Saint-Hilaire-Saint-Mesmin	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Saint-Hilaire-Saint-Mesmin	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Saint-Hilaire-Saint-Mesmin	petite aire urbaine	mensuelle	2
45	Saint Père-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Saint Père-sur-Loire	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Sandillon	petite aire urbaine	mensuelle	5

45	Saran	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saran	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saran	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Saran	gde agglo >20k	mensuelle	5
45	Vienne-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Vienne-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Vienne-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Vienne-en-Val	petite aire urbaine	mensuelle	5
45	Villemandeur	petite aire urbaine	mensuelle	5